

Propos pas si urbains...

En cette période de vote budgétaire, quels sont les choix des élus majoritaires ?

Priorité à l'**urbanisme** avec protection des intérêts privés et promotion des logements pour les plus favorisés. Lorsqu'un périmètre d'étude a été défini (future zone où des maisons individuelles seront remplacées par des immeubles) la ville achète, au prix demandé par le vendeur. Et si celui-ci est fin négociateur il saura en tirer un bon prix. (cf l'acquisition en cours d'une maison boulevard Charles de Gaulle, achetée 20 % de plus que la somme indiquée par France-Domaine).

Dans les projets envisagés, rien qui puissent répondre à la demande des plus modestes : même s'il est demandé à un promoteur privé de réaliser un "foyer logement médicalisé" bld Ch de Gaulle, nous sommes loin d'une maison de retraite à prix raisonnable ! Dans le futur espace situé entre la rue Ampère et la route de Rouziers, 2/3 des maisons individuelles disposeront de plus de 900 m² (grand terrain = grande maison = coût élevé).

Si vous cherchez les équipements publics, futures écoles, médiathèque... le Maire vous répondra "aller voir chez les voisins". **Et si ...**

En attendant que toutes les maisons d'un périmètre soient achetées, les premières restent vides longtemps, très longtemps. On les mûre pour éviter les squatters ou on les détruit. Chacun peut en faire la liste.

Avec un peu d'**IMAGINATION SOLIDAIRE** et l'aide d'une association type Croix Rouge ou Entraide Ouvrière, nous pourrions mettre à disposition temporaire et précaire ces habitations pour des personnes en difficultés momentanées avant qu'elles ne trouvent un logement pérenne. Cela troublerait-il beaucoup notre sérénité ?

Les élus de la liste Saint-Cyr Plurielle